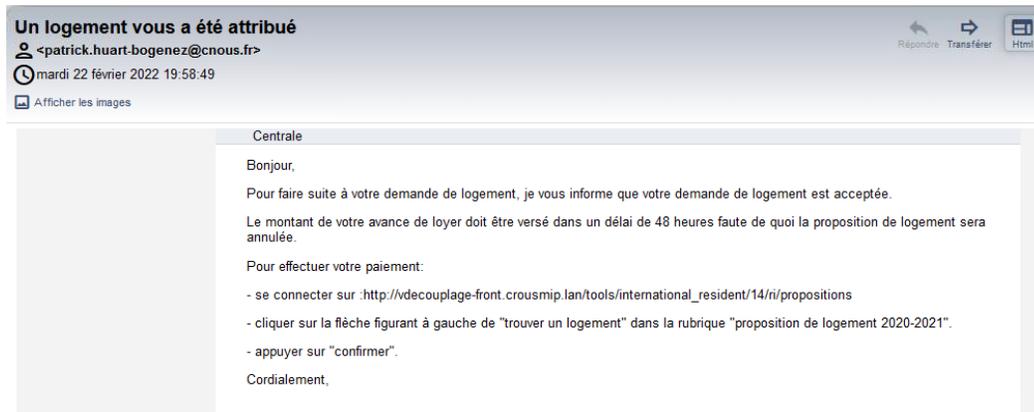
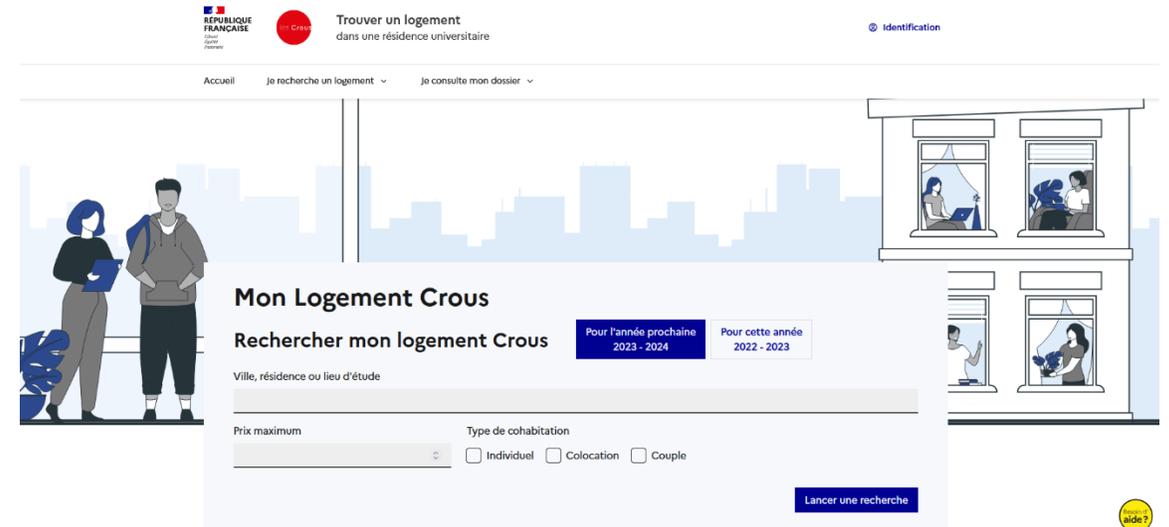


# Affectation

- L'étudiant reçoit un mail avec l'objet : un logement vous a été attribué

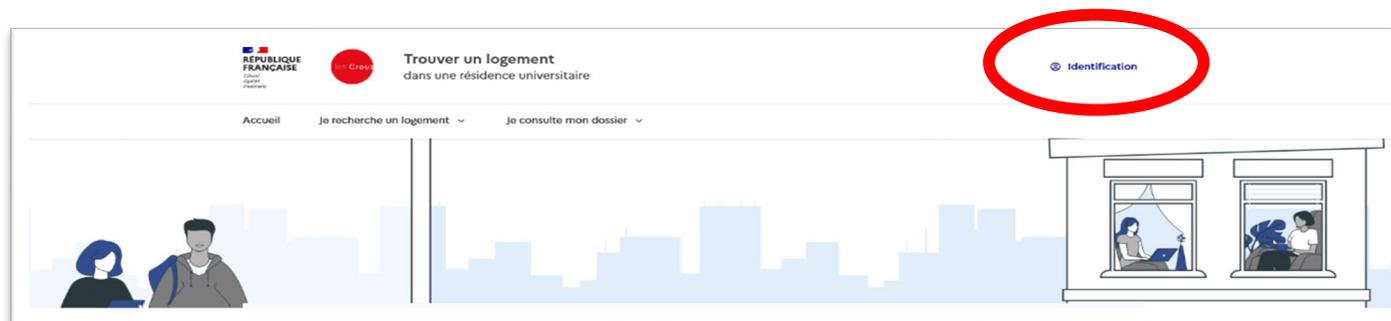


- Il doit cliquer sur le lien du mail et se retrouve sur « **Trouver un logement** »

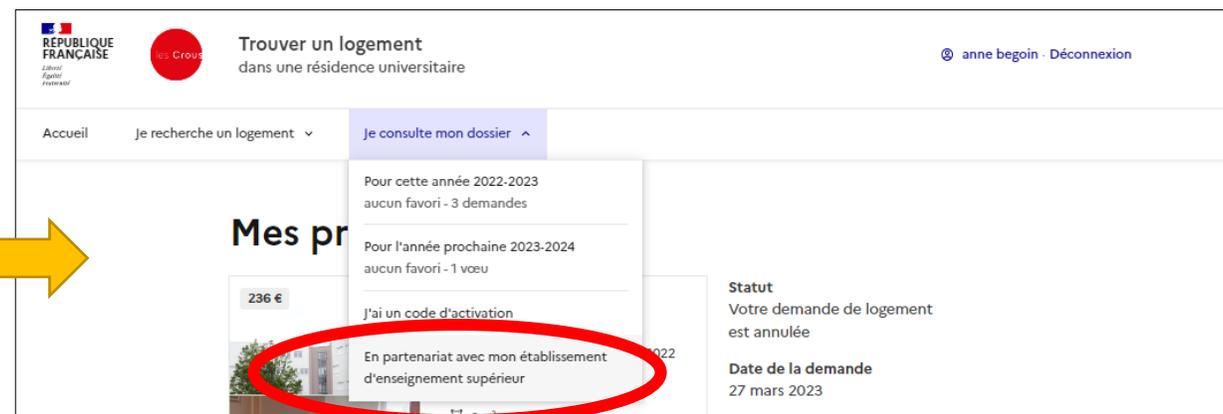
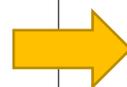


# Affectation

- Si l'étudiant ne s'est pas connecté sur MSE il appuie sur Identification et s'identifie sur Mes Services Etudiant



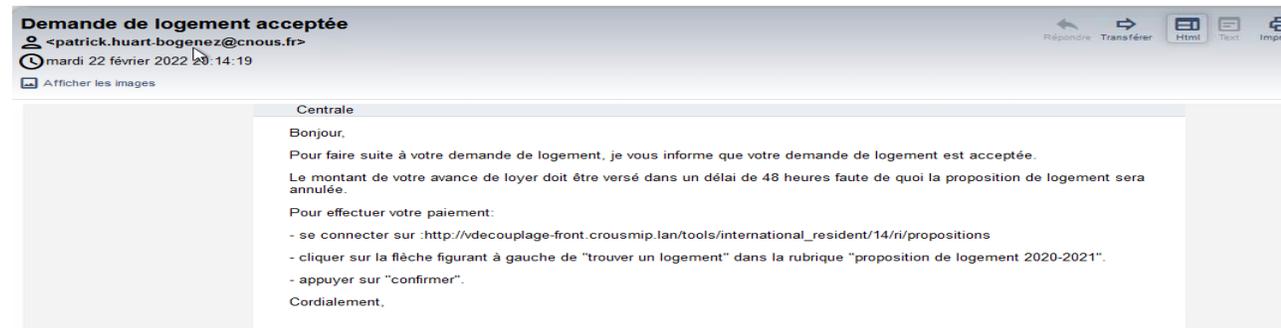
- Puis il clique dans la rubrique « Je consulte mon dossier » puis « En partenariat avec mon établissement d'enseignement supérieur ».



- Il découvrira les informations sur le logement proposé, Il pourra appuyer sur **Accepter la proposition**

# En attente paiement

- L'étudiant reçoit un mail avec l'objet « **Demande de logement accepté** »



- Il retourne sur la rubrique « **Je consulte mon dossier** » puis « **En partenariat avec mon établissement d'enseignement supérieur** », retrouve la proposition et clique sur « **Payer ma réservation** »

353 €

**CITE MARIE CURIE**

19/21 Rue Jean Richard Bloch - 86022  
POITIERS CEDEX

de 12 à 24 m<sup>2</sup>  
Individuel  
1 lit simple  
WC, Douche, Evier + plaque, Frigo

**Statut**  
Votre demande de logement  
est acceptée

**Date de la demande**  
12 juin 2023

**Avance déductible du premier  
mois de loyer**  
0 €

**Payer ma réservation** ↗

Annuler ma demande

# Le paiement

- Il sera dirigé sur Cité'U et devra choisir la rubrique « **Proposition de logement 2023/2024** ».

Extranet Locataire de votre CROUS  
CROUS 86

Plier MESSAGES IMPORTANTS

Pour contacter la cité Marie Curie :  
21 Rue Jean-Richard Bloch – 86000 POITIERS  
Tél : 05.49.30.08.10 / email : cite.mariecurie@crous-poitiers.fr  
Horaires d'ouvertures des bureaux : 09H00 – 12H30 / 14H00 – 17H00

POUR CONFIRMER UNE RÉSERVATION POUR LA RENTRÉE 2023-2024

- Cliquer sur la rubrique "Proposition de logement 2023-2024"
- Déplier le bandeau pour afficher les informations de votre réservation
- Confirmer la proposition et payer l'avance sur redevance (100€)
- Après paiement de l'avance sur redevance, envoi d'un mail de confirmation de paiement

POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER LOCATIF

Procédure envoyée dans le mail de confirmation de paiement de l'avance sur redevance (100€)  
Si vous rencontrez des difficultés pour constituer votre dossier locatif, contactez-nous par mail à assistance.dossierlocatif@crous-poitiers.fr

CHOISISSEZ VOTRE FONCTIONNALITÉ

- Réservation en cours
- Mon logement actuel
- Saisie de mon code de sécurité
- Proposition de logement 2022 - 2023
- Proposition de logement 2023 - 2024
- RIB & Prélèvements
- Contactez-nous
- Aide

- Il verra la proposition en attente et pourra payer l'avance sur redevance.

PROPOSITION DE LOGEMENT 2022 - 2023

Plier PROPOSITIONS D'ACCUEIL EN ATTENTE

CITE MARIE CURIE

📅 Début : 14/08/2023  
📅 Fin : 31/08/2023  
🏠 Type de logement : T1  
📅 Limite de confirmation : 14/08/2023

Actions possibles sur ce logement :

**Payer**

→ Transférer le paiement de l'avance sur redevance